LIVRY INFO



n°92, JUIN 2018

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Je profite de ce nouveau numéro de Livry-Info pour faire un point sur nos obligations en termes de logements locatifs sociaux dans notre commune.

A ce jour nous comptons 139 LLS. Parmi ceux-ci, 80 correspondent à notre foyer-résidence pour personnes âgées (la Chesnaie). Ces 139 logements représentent 16 % de nos habitations principales.

La loi nous impose un minimum de 25 % de LLS à l'horizon 2025, soit un déficit de 85 logements sur les bases actuelles. La commune verse déjà à l'État une pénalité calculée sur la base de 25 %, soit, en cumulé, 166 000 euros. Cette pénalité, qui a doublé en deux ans, va encore augmenter en 2019.

D'autre part, l'État, par l'intermédiaire du Préfet, nous fixe tous les 3 ans un objectif triennal de rattrapage (15 LLS pour la période 2016/2019 par exemple).

Nous sommes respectueux de ces obligations légales fixées par la loi, par le plan local de l'habitat de l'Agglomération Melun Val-de-Seine, et par notre appartenance à la zone urbaine du Grand Paris.

C'est pourquoi nous avions prévu deux projets, l'un rue de la Rochette et l'autre au Fief du Pré afin de répondre au triennal actuel. Notre partenaire (les Foyers de Seine-et-Marne, FSM) avait, avec notre accord, prévu de « mixer » dans ces deux projets une moitié en LLS et une moitié en accession sociale privée. N'ayant pas trouvé d'acheteurs respectant les conditions de revenus, nous avons décidé d'un commun accord de basculer les accessions en logements locatifs sociaux, soit au total 34 logements (15 rue de la Rochette et 19 au Fief du Pré).

Ceci nous permettra de nous rapprocher des objectifs obligatoires fixés par l'Etat. Malgré ce changement les constructions conserveront les aspects prévus au permis de construire initial.

Les travaux devraient démarrer à l'automne 2018 pour une durée de 16 mois environ.

J'en profite pour rappeler que les familles qui souhaitent postuler pour un logement social doivent remplir un dossier auprès du CCAS de la commune.

Concernant le centre d'hébergement d'urgence au château (Clos Notre-Dame), notre demande de reconnaissance en tant que logements locatifs sociaux est actuellement examinée par le parlement dans le cadre de la loi ELAN. Mme Luquet, députée, et Mme Mélot, sénatrice, suivent ce dossier à ma demande.

Les autres projets que nous serons amenés à traiter dans le cadre de la révision en cours du plan local d'urbanisme (voir l'article urbanisme page 6) devront tenir compte de ces obligations légales mais contraignantes tout en conservant l'aspect général de notre village dont environ 80 % de la surface foncière (500 ha) est composée de zones boisées non constructibles et qui seront maintenues comme telles.

Bien à vous,

Le Maire, Dominique Gervais



Le projet de deux petites résidences de la rue de la Rochette construites en partenariat avec les Foyers de Seine-et-Marne.

Affaires scolaires

✔ Le portail famille

Depuis le début d'année le service scolaire communal a mis en place un « portail famille ». Cet outil de communication à destination des familles a pour objectifs de permettre une communication instantanée avec le service scolaire, de rendre autonomes les parents quant aux inscriptions et désinscriptions de leurs enfants aux services périscolaires et de pouvoir assurer le paiement des factures via internet.

Chaque foyer est invité à aller sur le site pour vérifier ses informations personnelles et à les actualiser au fil du temps mais aussi pour avoir les « dernières news ». Depuis quelques semaines, le paiement en ligne des factures périscolaires est disponible, permettant ainsi de simplifier les démarches.

Une fiche information et le code d'accès sont transmis à chaque nouvelle famille pour l'accès à ce service.

A noter que le service scolaire communal reste disponible du lundi au vendredi pour toute question relative aux affaires scolaires.

✔ Restaurant scolaire

En cette fin d'année scolaire, le marché avec notre prestataire de service Convivio prend fin. Un nouveau marché est lancé et sera attribué pour la fin du mois de juin.

Les grandes orientations restent les mêmes, à savoir la qualité des produits proposés, l'origine France, l'utilisation de produits frais, l'utilisation de produits de saison et locaux, des repas contenant 20% de produits issus de l'agriculture biologique ainsi qu'un repas par mois composé uniquement de « produits bio », ainsi qu'un plat par mois à base de protéines végétales. Nous avons confirmé la volonté de rendre ludique et agréable ce moment. Les plats devront être visuellement appétissants; enfin, il est attendu des animations et des outils de communication (affiches, flyers).

Cette année, afin d'être au plus proche des attentes de nos petits convives, il leur a été proposé de répondre à un questionnaire pour connaître leur avis et surtout leurs attentes.



L'espace des maternelles dans notre restaurant scolaire.

Retour sur cette consultation :

A la question quel est ton avis sur l'organisation générale du repas :

42,8% des maternelles sont très satisfaits et 57,2% sont satisfaits; côté élémentaire, les avis sont plus partagés : alors que les CP sont très satisfaits à 80% et les CE1 à 66%, les CE2 sont insatisfaits ou très insatisfaits à 56%, ils signalent le manque de sel sur les tables ! Les CM1 trouvent que globalement l'organisation est mal faite et qu'il y a des « doubleuses » : *attention les filles ! il ne faut pas doubler dans la file !* Enfin pour les CM2 «il n'y a pas trop de queue», «il y a des choses bonnes et d'autres pas», globalement, les grands sont satisfaits à 91%.

Sur les composantes, les avis sont très partagés et les attentes bien précises. D'une façon générale les enfants souhaitent pour les entrées des concombres, des tomates, du saucisson, des carottes râpées mais aussi chez les CM1 et CM2 du foie gras et pour les CE2 des fruits de mer ... pourquoi pas ?



Des convives qui savent ce qu'ils veulent déguster le midi !

Au niveau des plats, on peut voir que nombreux sont ceux qui attendent de la pizza, des hamburgers, des nuggets; cependant les maternelles demandent des coquillettes et du poulet tout simplement, lorsque les plus grands demandent des beignets de calamars, des pâtes à la carbonara et même une raclette !!!

Question fromage, nos enfants en connaissent un rayon, les maternelles sont assez classiques : camembert, gruyère, Babybel, chèvre et Kiri; par contre du côté des élémentaires les attentes sont précises : emmental, saint nectaire, P'tit Louis, comté, Chaussée aux moines, bleu, camembert, tomme, Kiri avec bâtons, reblochon, mozarella…

Pour les desserts, les enfants restent des enfants : le gâteau au chocolat est une valeur sûre, certains nous le demandent avec une boule de pistache. On retrouve évidemment les glaces et les yaourts mais aussi la salade de fruits ainsi que des donuts, des macarons, des fruits et bien sûr de la mousse au chocolat !!!

Merci à nos petits gastronomes d'avoir joué le jeu.

✔ Le périscolaire « nouvelle formule » !

Les accueils et la pause méridienne ont été bien animés durant ces dernières semaines. La météo clémente était de la partie et a permis d'organiser de nombreux jeux d'extérieur et en particulier la Coupe du Monde de football version livryenne.

Durant les garderies, les enfants ont pu goûter à l'extérieur et se divertir avec des jeux de plein air : ballons, raquettes, échasses, trottinettes… pour leur plus grande joie.

✔ Et durant la pause méridienne …

Le midi, alors que les enfants de maternelle déjeunent tranquillement servis à table et participent à des animations en fin de repas, les CP et quelques CE1 déjeunent les premiers. Ils sont ensuite suivis des CM1 - CM2 et des CE2 avec quelques CE1 pour terminer le service de restauration.

Durant l'année, seuls les CP (qui sont les plus jeunes) ont toujours débuté le service, les autres classes ont permuté afin que tous aient la possibilité de se resservir. Durant l'année scolaire, une animatrice profite de son expérience pour faire pratiquer gymnastique et relaxation aux différentes classes. Lecture de contes, dessins, jeux de société sont également au rendez-vous.

Le temps du midi doit être l'occasion de repas éducatifs, de partage, d'incitation au goût, de respect de la nourriture, du lieu qui les accueille et des agents qui les encadrent.

Le 7 juin, des albums et des sets de table sur le thème… de la Coupe du Monde de football, offerts par notre prestataire de restauration, ont été distribués à nos jeunes convives. Ce fut l'occasion pour les encadrantes d'organiser un tournoi de foot : une mini coupe du Monde à Livry ! Tous les convives se sont prêtés au jeu, certains arboraient un maillot, on pouvait voir les couleurs de la République sur la plupart des joues et tandis que les matchs se déroulaient, les supporters entonnaient la Marseillaise.

Durant ces quatre jours, les équipes « la team », « les faillots », « les boules de feu », « Neymar Jr » « les footballeurs du 77 » « O.V.G. (on va gagner) » « la team bambi » et « MDR » ont fait preuve d'une grande disponibilité et de respect envers leurs camarades durant les rencontres. A l'issue, une remise de coupes a eu lieu.

Elles trôneront fièrement au restaurant scolaire avec les jolies affiches que les enfants ont réalisées en garderie à cette occasion.

Pas de quoi s'ennuyer au service périscolaire !

✔ Transports scolaires

Comme chaque année, la commune de Livry-sur-Seine souhaite apporter une aide aux jeunes dans le cadre de la mobilité à travers une prise en charge de la carte Imagine'R.

Pour rappel, cette carte est destinée aux jeunes franciliens scolarisés de moins de 26 ans. Elle permet de voyager facilement et moins cher toute l'année et donne un accès illimité à tout le réseau du transport francilien. La carte Imagine'R c'est aussi l'accès à la carte Bon Plan qui offre de nombreux avantages aux jeunes.

Le forfait Imagine'R est valable du 1er octobre au 30 septembre.

Son coût pour l'année scolaire 2018/2019 est fixé à 350 € dont 8 € de frais de dossier.

Cette année encore, le Conseil Départemental en subventionne une partie pour les collégiens uniquement en ramenant son prix à 100 €.

Lors du Conseil Municipal du 22 juin dernier, il a été voté la reconduction des aides pour les collégiens et les lycéens livryens.

Pour les collégiens, la commune participera à la prise en charge des cartes à hauteur de 46 € selon le calcul suivant :

Coût de la carte : 100 €, dont 8 € de frais de dossier
Coût résiduel de la carte : 92 €
Prise en charge communale 50%, soit 46 €
Coût résiduel famille : 46 + 8 = 54 €

Pour les lycéens, un forfait de 50 € sera attribué sur le coût global de 350 €.

Ces mesures s'appliquent à tous les collégiens et lycéens de Livry-sur-Seine. Attention : pour simplifier la prise en charge, les dossiers devront impérativement transiter par la boutique de Véolia du Mail Gaillardon à Melun.



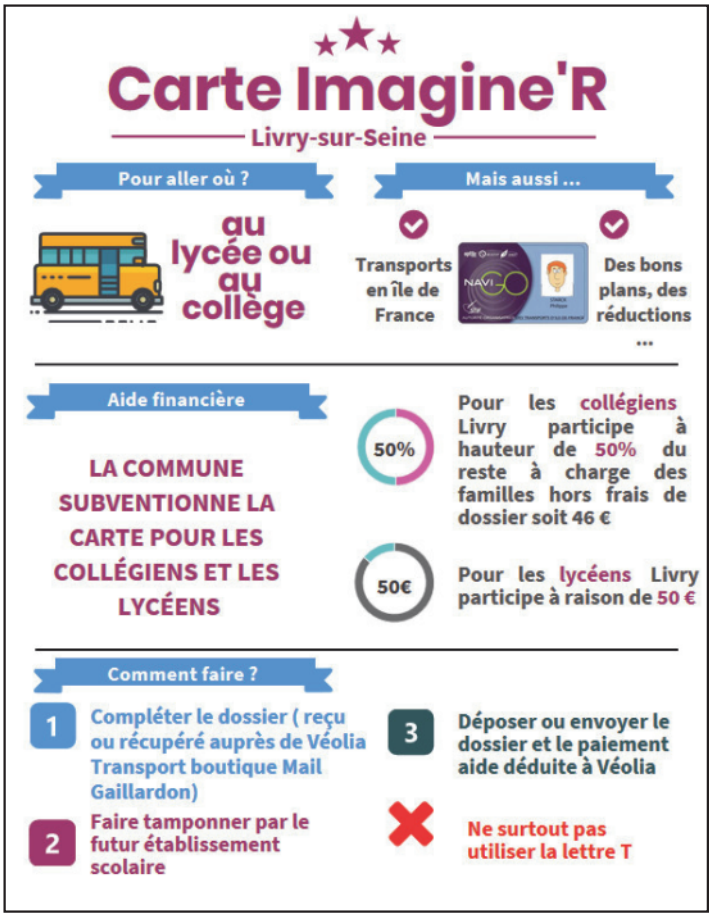
Pas de doute, la coupe du monde aura lieu aussi à Livry. Les activités périscolaires vont vivre au rythme du sport et du fair-play !

Pour toute nouvelle demande, il est nécessaire de retirer un dossier auprès de Véolia Transport, boutique Mail Gaillardon et de suivre les instructions décrites.

Après avoir rempli le contrat (nouveau ou renouvellement) et l'avoir fait tamponner par le futur établissement scolaire, le dossier doit être impérativement envoyé ou déposé à Véolia Transport, service des cartes scolaires, 112 rue Foch, 77000 Vaux-le-Pénil, ou déposé en boutique Mail Gaillardon, en aucun cas l'enveloppe T fournie ne doit être utilisée par les collégiens ou les lycéens.

Comme l'an dernier : à réception du courrier de confirmation de l'adhésion, les cartes « pass navigo Imagine'R » pourront être rechargées en Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site imagine-r.com



✔ Réunions d'information

Tout comme l'an dernier, afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire tant pour les petits de 3 ans qui vont faire leur première rentrée des classes que pour les enfants qui vont entrer en CP, les directeurs d'école ont proposé aux parents soit une réunion d'information le 3 juillet pour les maternelles soit une matinée de découverte de la classe de CP le 25 juin.

Ainsi chacun est rassuré et peut partir tranquillement en vacances.

C. Guieba, adjointe aux affaires scolaires

Commémorations



Présence de nombreux enfants, accompagnés des enseignantes, lors de la cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars.

✔ Préparation des commémorations du 11 novembre 2018

Cette année nous célébrerons le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, cette date sera l'occasion de rendre hommage à nos poilus. A Livry les élèves de CM2, avec l'aide de leur enseignante K. Converso, travaillent d'arrache-pied pour nous préparer une très belle exposition qui sortira des sentiers battus… on ne vous en dit pas plus mais vous risquez d'être étonné par le résultat des travaux et la qualité des supports qui mêlent les méthodes traditionnelles et le numérique.

Ce travail sera complété par les CM1 et CM2 de l'année prochaine, l'atelier image de l'ALJEC et certainement d'autres passionnés d'histoire livryenne en collaboration avec la commune.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir admirer cette exposition et participer au devoir de mémoire de notre génération. Nous vous en dirons plus dans le prochain Livry-Info.

E. Decante

Baignade interdite dans la Seine

La baignade libre est formellement interdite dans la Seine sur le territoire de la commune, pour des raisons de sécurité. Les contrevenants sont passibles des peines prévues au code pénal.

Les dangers et risques de noyade sont réels en raison notamment de la navigation fluviale, des courants, de la mauvaise visibilité sous l'eau, des risques d'hydrocution. Par ailleurs, dans ces eaux dédiées à la faune sauvage, un risque de contamination par des maladies telles que la leptospirose (maladie véhiculée par les urines des rongeurs et pouvant être mortelle) est possible.

Une baignade autorisée et surveillée durant la période estivale se trouve à Bois-le-Roi sur la base régionale de plein air et de loisirs.

Travaux

Après un mois de travaux pour remplacer des canalisations et créer une borne incendie, la rue des Chanois est enfin libérée !

Cette intervention rendue nécessaire par le vieillissement des infrastructures a perturbé la circulation dans cette rue et donc aux abords de notre école. Merci pour votre patience !



Les travaux de mise en conformité des toilettes de la salle Dumaine ont commencé afin de les rendre accessibles à tous. Il reste à modifier le plafond, l'éclairage et la couleur des murs.

L'hiver a été rude pour notre voirie, il a fallu reboucher de nombreux trous, notamment rue du four à chaux, pour près de 15 000 € au total. Certaines de nos routes nécessiteront plus d'investissements dans les années à venir car les conditions hivernales provoquent des dégâts importants.



Grâce aux services techniques, nos jardinières fleurissent de bien belle manière.

La commune de Livry-sur-Seine a souscrit auprès du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDEMS) à l'opération 3000 lampes ballons.

Ces travaux d'éclairage public consistent à remplacer toutes les têtes de candélabres équipés de lampes à mercure par de l'éclairage LED. Les travaux seront effectués par l'entreprise SOBECA. Les points lumineux à changer ont été déterminés avec l'aide du SDESM et une quinzaine de rues ont ainsi été repérées pour cette année.

Le coût de cette opération est de 80 700 € dont 50% sont subventionnés par le SDESM. Nous poursuivrons ces remplacements les prochaines années afin de réaliser des économies d'énergie et respecter davantage notre planète.

BIEN VIVRE ENSEMBLE c'est l'affaire de tous

Le civisme pratiqué par chacun, c'est un village agréable pour tous. La commune ne peut, à elle seule, régler tous les problèmes de la vie quotidienne : qu'il s'agisse de conflits de voisinage, de stationnement, de vitesse excessive dans les rues, de bruits divers engendrés notamment par les tondeuses ou les animaux domestiques, des feux de jardin qui enfument des quartiers entiers, de la divagation des animaux ou de la présence de leurs excréments dans les espaces verts, des dépôts d'encombrants sur les trottoirs, des papiers et canettes éparpillés à deux mètres d'une poubelle...

En appliquant quelques règles de bon sens, et connues de tous, la qualité de vie à Livry s'en trouverait améliorée. Une communauté villageoise, ce n'est pas une juxtaposition d'individus isolés qui n'en font qu'à leur tête sans respecter les autres, mais une société civilisée régie par des droits et des devoirs, les mêmes pour tous.

✔ Halte aux décibels

Les exemples de nuisances sonores sont nombreux : aboiements, bricolage, tondeuses, musique, etc...

La loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995 sanctionnent l'auteur de ces nuisances quand elles sont « de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité ». Pendant longtemps, on a considéré que le bruit n'agissait que sur le système auditif. On sait maintenant que, même à faible dose, il peut aussi nuire au bien-être des individus et perturber l'organisme. En effet, dès qu'ils sont perçus comme dérangeants, qu'ils déclenchent un stress ou qu'ils entravent la communication, même des bruits de faible intensité peuvent avoir une répercussion sur la santé.

De plus, il n'est pas nécessaire que le bruit soit nocturne pour que son auteur puisse être sanctionné. Les nuisances en journée peuvent également faire l'objet d'une sanction.

Rappel des horaires autorisés :

les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés 10h à 12h

✔ Nos animaux

Merci aux maîtres citoyens qui ramassent les déjections de leur animal de compagnie. Inutile de les laisser sur les trottoirs ou sur les pelouses. Marcher dedans, que ce soit du pied droit ou du pied gauche, n'a jamais porté bonheur.

La divagation de tous les chiens est également interdite sur le territoire de la commune selon l'article L 211-23 du Code Rural. Tout contrevenant est passible d'une contravention et de la mise en fourrière de son animal.



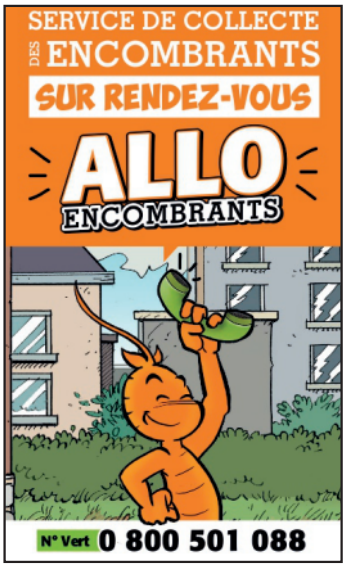
✔ Ne jouez pas avec le feu



Le brûlage de tout déchet vert dans son jardin étant interdit, pensez, soit à les composter, soit à les déposer dans votre container marron ramassé le mercredi, soit à les véhiculer sur le site de la déchetterie de Vaux-le-Pénil qui se chargera du recyclage. Saviez-vous que 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine ?

✔ Pas d'encombrants sur les trottoirs

Le ramassage des encombrants ne se fait plus systématiquement sur la commune en début de mois, ce n'est donc plus la peine de laisser vos fours ou lave-linges sur le trottoir, ils ne disparaîtront pas comme par magie !



Depuis le mois de janvier le retrait se fait à la demande et après avoir signé une convention dont vous avez reçu un exemplaire dans vos boîtes aux lettres fin 2017.

Si ce n'est pas le cas, connectez-vous sur le site du SMITOM à l'adresse : www.lombric.com pour la télécharger ou demandez-la en mairie puis appelez ALLO ENCOMBRANT pour convenir d'un rendez-vous.

Ce service est gratuit, limité à un volume de 1 m^3 par passsage et destiné aux déchets solides de plus de 30 cm restant manipulables par deux personnes au maximum.

Merci à tous pour votre vigilance et le respect de l'environnement de notre beau village !

H.Ducat, adjoint aux travaux et à la sécurité

Plan canicule

Le plan canicule 2018 est en vigueur du 1er juin au 15 septembre, il permet aux services de la mairie d'apporter un soutien aux personnes inscrites sur le registre en cas d'épisode caniculaire.

Nous invitons donc les personnes de 65 ans et plus, les personnes handicapées, les personnes en longue maladie ou reconnues inaptes au travail, à remplir le formulaire distribué il y a trois semaines dans vos boîtes aux lettres et à le transmettre au CCAS le plus rapidement possible.

En cas de déclenchement du plan canicule vous serez aussitôt contacté.

L'urbanisme à Livry

Contrairement à ce que certains colportent, nous ne sommes pas des "obstinés de la construction à outrance", des "intégristes du logement social", même s'il est nécessaire de loger dignement ceux qui vivent dans la précarité. De quoi demain sera-t-il fait ?

Le rythme de division de terrains et d'édification sur la commune reste trop élevé, et souvent malgré une analyse tatillonne nous sommes obligés de délivrer le permis de construire, le projet étant conforme au PLU en vigueur.

Nous pensons que des règles de construction plus contraignantes doivent être édictées et nous y œuvrons tous les jours à travers nos travaux de refonte du Plan Local d'Urbanisme de notre village avec comme priorité la sauvegarde de notre environnement villageois.

Notre rôle d'élus responsables nous fait mettre en œuvre les directives édictées par les lois de la République, et ce quelle que soit notre pensée individuelle; toutes les communes sont logées à la même enseigne.

Jusqu'à l'année dernière la situation particulière de la Communauté d'Agglomération dont les trois plus grosses communes ont des taux de logements locatifs sociaux élevés (35 à 40%) exonérait les communes périphériques du seuil des 25%.

Sur cette base la Communauté d'Agglomération, en partenariat avec l'ensemble des communes, a élaboré un 2ème Plan Local de l'Habitat (PLH) définissant pour chacune sa contribution, d'ici 2020, en logements neufs, sociaux ou non : pour Livry ce sont 120 logements, dont la moitié en locatifs sociaux.



Les logements sociaux de la rue de Melun construits en 2016.

Malheureusement la loi ALUR, loi généraliste ne prenant pas en compte l'environnement local, destinée à densifier les zones urbanisées, a supprimé les coefficients d'occupation des sols et la surface minimum des parcelles mis en place par la commune à travers son Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2013.

Depuis la promulgation de cette loi 40 permis de construire de maisons individuelles ont été délivrés, soit 10 LLS supplémentaires dont l'implantation est à trouver par la collectivité.

Notre village a été incorporé, sans nous avoir demandé notre avis, dans la "zone urbaine du GRAND PARIS" avec pour première conséquence connue le passage de 20 à 25 % du nombre de Logements Locatifs Sociaux (voir l'édito du Maire)

A chaque fois qu'il se construit 4 maisons ou appartements, la collectivité doit programmer 1 logement locatif social.

C'est la règle du 4 = 5 !

Nous avons donc remis sur la table le travail d'élaboration de notre PLU.

Un recensement des parcelles disponibles pour recevoir du logement a été mené, il y sera appliqué des dispositions identiques à celles prévues pour les Pierrottes, à savoir :

- 30 logements à l'hectare,
- 50 % en logements collectifs,
- Logements sociaux ou non.

Les effets de toutes ces dispositions vont avoir une incidence sur les services à la population.

Une étude est en cours pour vérifier la capacité de nos équipements pour tout ce qui touche au scolaire et périscolaire.

Il y aura aussi des incidences dans les domaines des transports, des déplacements au sein du village, du stationnement …

En septembre nous serons en capacité de vous présenter un projet global de PLU, répondant aux obligations légales et proposant des aménagements réfléchis s'inscrivant au mieux dans l'environnement de notre village.

R. Dagron, adjoint à l'urbanisme

Bientôt une nouvelle mairie

Les travaux sont maintenant bien engagés. Vous pouvez voir l'implantation de la future entrée qui sera desservie par un élévateur et un escalier extérieur.



Les travaux devraient se terminer au cours de l'été et le déménagement des services est aujourd'hui prévu en septembre.

La nouvelle numérotation avenue Fernand Javal

La numérotation de l'avenue20 5Fernand Javal va être prolongée en direction de Chartrettes depuis le passage à niveau pour desservir :

- Le Clos Notre-Dame,
- La ferme,
- Deux habitations,
- Le centre d'hébergement "Cités"

Cet aménagement permettra une meilleure distribution du courrier.



Un PLU plus exigeant pour mieux contrôler le nombre de constructions et conserver le caractère rural de notre village.

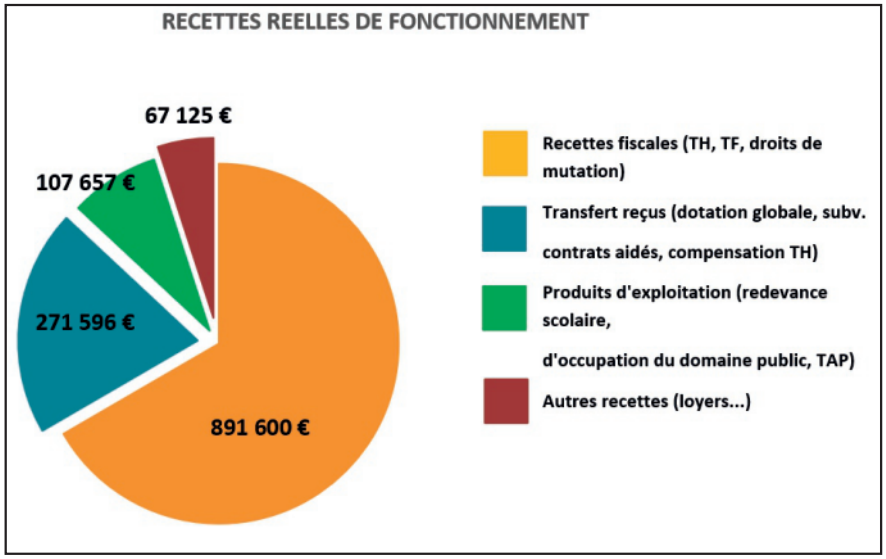
BUDGET MUNICIPAL 2018



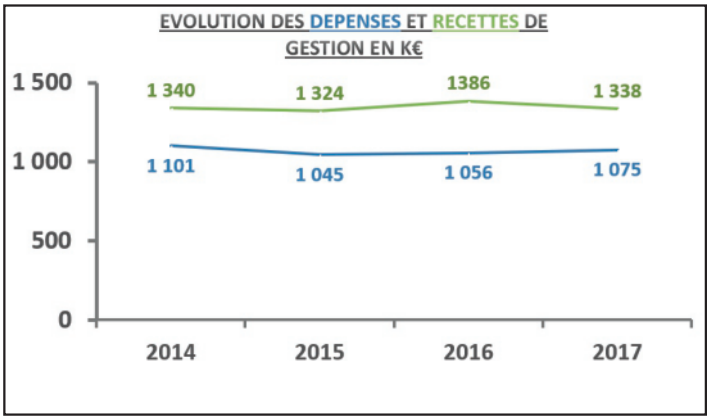
Le conseil municipal, en sa séance du 29 mars 2018, a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017 et voté le budget prévisionnel 2018.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 121 243 € et les dépenses en investissement à 520 460 €.

Nos recettes réelles de fonctionnement dont la répartition est illustrée ci-dessous, ont de nouveau subi une baisse des transferts reçus de 107 975 €, non compensée par la légère augmentation de nos taux d'imposition et donc de nos recettes fiscales.



Le report d'excédent financier (différence entre nos recettes et dépenses) permet de vérifier la capacité d'autofinancement d'une commune (CAF), de préserver son fonds de roulement et facilite ses besoins d'emprunt lors de projets d'investissements. Ci-dessous le graphique présentant l'évolution de nos dépenses et recettes depuis l'année 2014.



Nous pouvons constater que depuis 2013 notre «CAF» se resserre, pas tant par l'augmentation de nos dépenses mais bien par une diminution régulière de nos recettes (hors droits de mutation).

Notre report cumulé s'élève à 653 275 €, inférieur à 2016, mais qui prend en compte tous les travaux programmés et honoraires du Fief du Pré.

Ainsi, grâce aux efforts effectués par tous, 2017 aura été une année où nous aurons poursuivi nos investissements ainsi que :

- engagé et financé les travaux et honoraires du Fief (sans emprunt), mais grâce aux subventions de l'Etat, la CAMVS, le Conseil Départemental et Régional, la réserve parlementaire de notre ancien député J-C. Mignon, la vente du terrain en partie basse du Fief,
- poursuivi des travaux de voirie (création de parking rue de Melun), marquage au sol, bandes podotactiles,
- continué les mises en conformité électrique de nos bâtiments (Villa du Nil, église, toilettes salle Dumaine),
- acheté et installé un 4ème tableau blanc interactif pour l'école élémentaire, acquis du matériel pour les écoles (photocopieur, bibliothèque,…), des logiciels pour les services scolaire et urbanisme, pour les services techniques des tronçonneuses, tondeuse...

Le **budget prévisionnel 2018** a été voté sur les bases de 1 886 700 € en section de fonctionnement (dont 653 275 € de report cumulé).

Normalement, 2018 est l'année de l'achèvement des travaux du Fief et le déménagement de notre Maison Communale. En parallèle nous poursuivons des études projectives sur nos besoins en équipements municipaux ainsi qu'un calendrier prévisionnel sur la réfection de nos voiries.

Pour 2018, les investissements prioritaires votés sont, entre autres :

- terminer les travaux salle Dumaine (conformité électrique, volets roulants, éclairage),
- les accessibilités PMR (boulangerie, création de places de stationnement place de l'église),
- poursuite de la mise en place de bandes podotactiles,
- remplacement de mâts et points lumineux (80 700 € mais subventionné à environ 50%),
- matériels pour les écoles, services techniques, mairie…

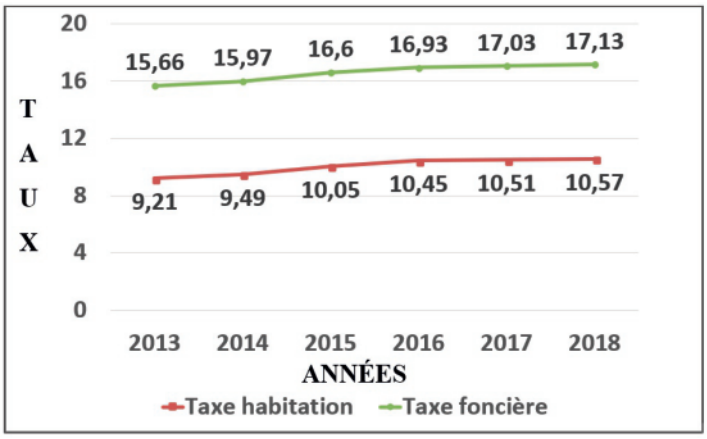
Exemples d'investissements à venir hors bâtiments :

ECOLES	TRAVAUX	MATÉRIEL
		
TBI, visiophone, mobilier, lits, chalet…	Voirie, trottoir, accessibilité, éclairage public…	Outillage, panneaux…
16 000 €	100 000 €	15 000 €

La commune poursuit son soutien aux associations et aux familles avec le versement de subventions pour un montant total de 21 700 €, pour aider aux frais de fonctionnement, mais en apportant également une aide logistique lors des manifestations et en mettant à disposition dans la mesure du possible des locaux communaux.

Une subvention d'un montant de 25 000 € est également prévue pour le CCAS afin de participer à l'aide à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, organiser des moments de convivialité ou repas, des ateliers, faire face aux demandes d'aide en faveur des personnes les plus en difficulté…

Malgré la baisse des dotations versées par l'Etat, les élus ont fait de nouveau le choix, cette année, de n'appliquer qu'une augmentation légère de la fiscalité, identique à 2017, soit + 0,6% sur la taxe d'habitation et + 0,6 % sur la taxe foncière (bâti).



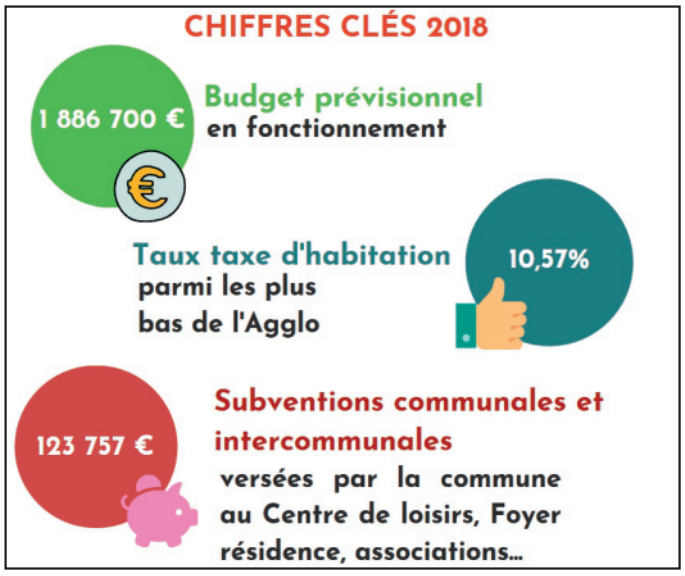
✔ Budget service de l'eau :

Le compte administratif 2017 a été approuvé avec un résultat excédentaire de 26 985 € en section d'exploitation et un déficit de 385 € en section d'investissement.

Le budget primitif 2018 est en son équilibre avec un report de 2017 pour 16 885 € en fonctionnement et de 10 100 € en investissement.

La surtaxe sur le prix de vente de l'eau potable reste inchangée depuis 2014, soit 0,45 € du m^3.

F.Geoffroy, adjointe aux finances



Le conseil municipal vote 2 motions

En séance du 13 juin 2018, le conseil municipal a voté deux motions jointes à ce Livry-Info pour votre complète information :

La première sous forme de vœux destinés à ENEDIS à propos du remplacement des compteurs électriques par le système Linky.

La deuxième qui sera envoyée au gouvernement pour expliquer nos difficultés à tenir le rythme de construction de logements locatifs sociaux qui nous est imposé.

Rencontre

Permettre aux nouveaux Livryens de découvrir l'histoire de leur commune, de rencontrer le Maire et les conseillers municipaux, de discuter avec les responsables d'associations, de connaître le personnel communal, voilà les principaux objectifs de cette cérémonie conviviale d'accueil des nouveaux habitants.

A cette occasion Dominique Gervais, Maire de Livry, a aussi pu féliciter les médaillés du travail pour leur carrière.

Quelques cadeaux et un verre de l'amitié ont clôturé ce rendez-vous.



Ces petites bêtes qui peuvent nous gâcher la vie

✔ TIQUES



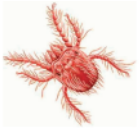
Les beaux jours reviennent, propices aux balades dans la nature et aux activités dans les jardins, mais c'est aussi la saison des tiques. C'est en mai que débute le pic d'activité des tiques dont les piqûres peuvent transmettre des maladies, dont la maladie de Lyme potentiellement grave, due à une bactérie.

Quelques réflexes permettent de se protéger, comme l'utilisation de répulsifs, en privilégiant ceux disposant d'une autorisation de mise sur le marché. Il est aussi conseillé de porter des chaussures fermées et des vêtements couvrants, de couleur claire (pour repérer les tiques sur la surface du tissu), et d'éviter la marche au milieu des herbes hautes et de privilégier les chemins balisés.

Au retour de promenade, il faut s'inspecter et détacher immédiatement les tiques fixées avec un tire-tique (et surtout pas de l'éther ou tout autre produit),

En cas de piqûre, il faut désinfecter. Si un halo rouge s'étend autour de la piqûre (érythème migrant), il faut consulter immédiatement son médecin.

✔ AOÛTATS



L'aoûtat appartient à la famille des acariens. L'adulte est inoffensif mais, à peine visibles à l'œil nu, les larves rouges se rencontrent dans les gazons, les zones ombragées, les vergers et près des zones humides (étangs, piscines,…)

Reconnaître une morsure d'aoûtat

Lorsque la larve d'aoûtat nous mord, elle injecte sa salive qui va déclencher l'apparition de petits boutons rouges et boursouflés se formant en seulement quelques heures ; ils apparaissent alignés ou en cercle, souvent au niveau d'une zone de la peau humide et couverte comme derrière les genoux. Ensuite, après quelques heures surviennent des démangeaisons importantes, pouvant persister une semaine.

Se protéger

Pour éviter les morsures, portez des vêtements longs et couvrants pour toute promenade en forêt. Vous pouvez utiliser des produits répulsifs disponibles en pharmacie comme les huiles essentielles d'eucalyptus, menthe et lavande vaporisées sur les vêtements; le talc répandu sur les vêtements et sous-vêtements assure une très bonne protection, les répulsifs anti-moustiques à base de DEET aussi.

Que faire si on est piqué?

Dès l'apparition des premiers symptômes, prenez un bain chaud et lavez-vous avec du savon de Marseille, afin d'éliminer les larves restées accrochées à la peau et repérables à leur couleur rouge. Puis, désinfectez la plaie avec un antiseptique local. Si les démangeaisons, douleurs ou œdèmes sont importants, demandez l'avis de votre pharmacien qui pourra vous conseiller une crème à base de cortisone et éventuellement un antihistaminique ou de l'homéopathie. Surtout ne vous grattez pas, les boutons pourraient se surinfecter. Si les symptômes persistent consultez votre médecin

✔ FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est une espèce invasive, il est présent en Seine-et-Marne depuis 2014. Sa couleur est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et des pattes jaunes.



C'est un prédateur redoutable pour les colonies d'abeilles domestiques, productrices de miel et autres produits de la ruche mais il n'est pas plus dangereux par piqûre pour l'homme que le frelon européen. Par contre il peut devenir très dangereux en essaim si l'on approche par inadvertance son nid présent dans un arbre ou une haie en cette saison. Si vous repérez un nid, prévenez un professionnel, n'intervenez surtout pas par vous-même.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le dispositif Opération Tranquillité Vacances vise à assurer une surveillance des habitations par une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents des forces de l'ordre.

Il permet à ceux qui y souscrivent de partir en vacances l'esprit plus serein en sachant que leur domicile fait l'objet d'une surveillance accrue par les services de police ou de gendarmerie pendant leur absence.

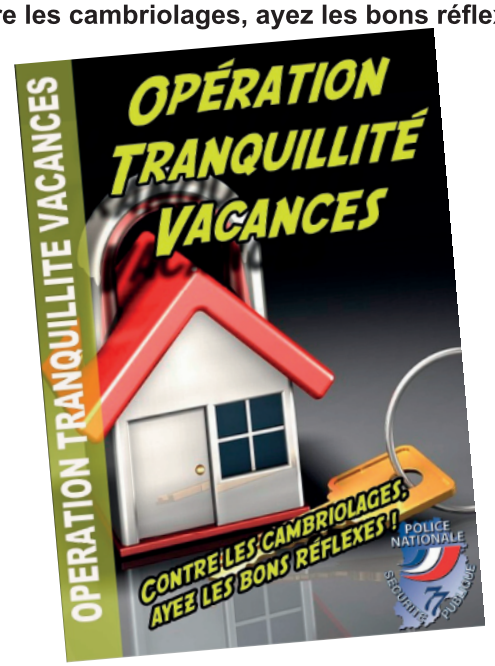
C'est un service entièrement gratuit.

Pour en bénéficier, c'est simple :

– Téléchargez le formulaire sur le site internet de la commune.

– Inscrivez-vous auprès du commissariat de police de Melun, 51 avenue du Général de Gaulle.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Communiqué ENEDIS

Un nouveau compteur d'électricité pour tous les administrés de Livry-sur-Seine

Le remplacement des compteurs d'électricité actuels par des compteurs communicants Linky va prochainement débuter sur notre commune. Cette opération prévue à partir de mi-juillet 2018 sur Livry a été décidée par les Pouvoirs Publics conformément :

- d'une part, à la directive européenne n°2009/72 du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité ;
- d'autre part, au droit national transposant cette directive dans le code de l'énergie (notamment aux articles L. 341-4 (alinéas 1 et 2), R.341-4, R. 341-6 et R. 341-8).

Modalités pratiques de l'opération :

Quelques semaines avant le remplacement, chaque client recevra un courrier ou mail d'Enedis avec les coordonnées du prestataire mandaté :

- si le compteur est accessible depuis l'extérieur, le rendez-vous n'est pas obligatoire mais conseillé notamment pour répondre directement aux questions du client,
- si le compteur n'est pas accessible depuis l'extérieur, le rendez-vous est bien entendu nécessaire pour procéder à son remplacement.

Le client peut prendre rendez-vous par téléphone auprès du prestataire mandaté, mais aussi sur le site enedis.fr - rubrique Compteur Linky : Gérer mon RDV

L'opération dure en moyenne 30 mn et nécessite, pendant ce temps, une interruption de l'alimentation électrique.

Le remplacement du compteur est totalement pris en charge par Enedis. Aucun paiement n'est donc demandé.

Pour informer encore mieux les Livryens, deux permanences ont été assurées par ENEDIS en mairie au mois de juin, l'information ayant été relayée sur les différents panneaux d'information et le site internet.

En plus des coordonnées du prestataire pour la pose, chaque client peut contacter Enedis :

- par téléphone : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 au 0800 054 659 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- par email : sclinky-idfest@enedis.fr
- par courrier : Direction Régionale Ile-de-France Est, Service Clients Linky- 10 Rue de la Mare Neuve 91080 COURCOURONNES

Coupes de bois dans l'ENS

Le Département de Seine-et-Marne, propriétaire et gestionnaire du site naturel « Le parc de Livry » engagera, durant **le mois de septembre 2018, des coupes de bois sur ce site afin de maintenir les paysages ouverts pour plus de biodiversité et sécuriser les allées.**

Le parc de Livry est apprécié des promeneurs pour la variété de ses ambiances paysagères marquées par l'alternance de zones boisées et de milieux plus ou moins ouverts comme les pelouses. Cette diversité est la conséquence de l'histoire du site, notamment l'exploitation des sables et graviers, mais également de son entretien.

Les zones d'anciennes carrières non inondées ont permis l'installation de pelouses sèches ou poussent des plantes spécifiques et rares (notamment des orchidées). Les zones arbustives dominées par les aubépines et les prunelliers offrent une ressource alimentaire conséquente pour certains oiseaux. La bonne exposition des lisières est favorable à la présence des reptiles et des papillons dont on compte plus d'une trentaine d'espèces sur le site.

Les coupes prévues en septembre prochain visent donc à maintenir certains milieux ouverts, et à favoriser l'étagement des lisières, afin de conserver la biodiversité importante de ce site. Elles permettront également de sécuriser les bords des allées, et d'ouvrir des points de vue paysagers.

A quoi va servir le bois coupé ?

Le bois issu de cette opération sera vendu, sur pied et de gré à gré, à une entreprise ou un particulier, afin qu'il puisse être valorisé en bois de chauffage.

En dehors des travaux, les associations locales « Livry Environnement » et « Chartrettes Nature Environnement », partenaires du Département, proposent des animations gratuites sur le site.

Des questions sur le chantier à venir ?

M. Plancke, en charge du suivi et des diagnostics écologiques des Espaces Naturels Sensibles
01.60.55.20.92 – sylvestre.plancke@departement77.fr

M. Fagot, chargé de mission forêt
01.64.14.76.52 – remy.fagot@departement77.fr

Pour plus de renseignements sur les Espaces Naturels Sensibles

Livry environnement : 09.67.80.19.95

Chartrettes nature environnement : 01 60 69 64 16 ou https://www.chartrettes-nature.com

Site internet du département :

http://www.seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports/Biodiversite-et-paysages/Espaces-naturels-sensibles-ENS



La forêt après une coupe de bois - photo de F. Couturier

Ciné en plein air

Cette année encore le cinéma est à l'honneur dans notre agglomération pour la quatrième saison du ciné en plein air.

Les « comédies cultes sous les étoiles » vont nous permettre de nous divertir en famille et de redécouvrir des chefs-d'œuvre cinématographiques tout l'été. Toutes les séances sont gratuites.

A Livry le rendez-vous est le vendredi 31 août à 21h 30 dans le parc de l'école élémentaire, rue des Chanois.



Programme
Comédies cultes sous les étoiles

2 juin Boissise-la-Bertrand
Spider-Man

9 juin Voisenon
La vérité si je mens 3

16 juin Melun
OSS 117, le Caire nid d'espions

29 juin Rubelles
Didier

6 juillet Vaux-le-Pénil
OSS 117, Rio ne répond plus

7 juillet Pringy
Intouchables

28 juillet Dammarie-lès-Lys
Le dîner de cons

31 août Livry-sur-Seine
Bienvenue chez les ch'tis

7 septembre Seine-Port
Astérix et Obélix: mission Cléopâtre

Saison culturelle 2018/2019

Le calendrier des spectacles de la nouvelle saison culturelle 2018/2019 est arrivé ! Il est disponible en mairie, il va vous permettre de préparer votre programme et d'être les premiers à réserver vos spectacles à partir du 3 juillet. Le choix de l'abonnement pour un minimum de 5 spectacles dans l'ensemble des salles de l'Agglomération vous fera faire des économies et vous assurera les meilleures places.



L'abonnement sera bientôt disponible sur le site culturetvous.fr, mais vous pouvez aussi vous rendre dans l'une des billetteries communautaires (Espace Saint-Jean, Le Mas, Espace Nino-Ferrer, La Ferme des Jeux, Les 26 Couleurs).

De la musique, du théâtre, de la danse, du cirque, de l'humour… il y en aura pour tous les goûts !

Université Inter-Âges

Envie d'apprendre, de comprendre, de bouger ? L'Université Inter-Âges est faite pour vous !

L'inscription est de 32 € pour les résidents de l'Agglo et vous ouvre les portes gratuitement aux conférences puis vous permet aussi de vous inscrire aux ateliers, sorties et activités payantes.



De la généalogie en passant par la cuisine ou le yoga, le programme est très diversifié. La brochure est disponible en mairie ou sur le site melunvaldeseine.fr.

Exemples de conférences :

Star Wars, entre mythe et réalité
Un tueur en série nommé moustique
L'investissement immobilier en défiscalisation

Université Inter-Âges Melun Val-de-Seine
Hôtel du château 23, rue du château
77000 Melun
Le secrétariat est ouvert :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermeture pendant les vacances scolaires
de la zone C

Agenda

Août :

Le 31 : Ciné en plein air, parc de l'école élémentaire, 21h30

Septembre :

Le 9 : Inscription aux activités de l'ALJEC de 9h30 à 13h30

Le 16 : Bric à brac du Comité d'animation, sur la place

Le 22 : Livry en fête organisé par la commune, sur la place

Octobre :

Les 20 et 21 : Expo photo par l'Atelier image

Une boulangerie toute neuve !

Après un mois de fermeture pour travaux, notre boulanger-pâtissier Daniel Gomès était heureux le 16 mars de nous faire découvrir sa boutique entièrement rénovée et modernisée.

« Les Délices de Livry » n'ont jamais si bien porté leur nom et, outre les pains et les pâtisseries qui attirent une clientèle de plus en plus nombreuse, proposent aussi dorénavant des glaces. Avis aux amateurs…



Livry sous la neige

Au bout de l'allée d'ormes dans le parc du château, le débarcadère sous les eaux lors des inondations de février. Associée à la neige et au ciel gris, l'eau offrait de jolis reflets à l'objectif des photographes.



Etat civil

Naissances :

PEIXOTO RIBEIRO Eva (Melun)	30/01/2018
EPAULARD Manon (Melun)	04/02/2018
GRADOS Louna (Melun)	06/02/2018
FILLOL Emma (Melun)	08/02/2018
DELIBAS Berivan (Melun)	17/02/2018
MEDJOUB Ismaël-Issa (Paris 13ème)	23/02/2018
DRIN BASAIA Raphaël (Melun)	12/03/2018
OGENE Marian (Melun)	01/04/2018
ROLAND Théa (Melun)	30/04/2018
FIORIO Mathilde (Melun)	30/04/2018
PELLET-GIRARDIN Célestin (Melun)	10/05/2018
CELTON Luna (Melun)	20/05/2018

Mariages :

CHAMPY Romuald & DUSSARAT Isabelle	03/03/2018
DIAS FERREIRA Bruno & FERREIRA Clémence	28/04/2018
HÉLIN Mathieu & RODIER Myriam	12/05/2018
IGOUNET Olivier & VANTHUYNE Karen	19/05/2018
D'ALESSANDRO Nicola & MEONI Nadina	28/05/2018
PELLETRAU Etienne & PLARD Marion	09/06/2018

PACS :

DESCHANG Simon & DOUADY Aurélie	07/06/2018
DJAFFAR William & TAUPIN Myriam	16/06/2018

Décès :

BINOCHE Aimé (Draveil)	05/02/2018
CECOTTI Inès ép. ANTONINI (Bois-le-Roi)	12/03/2018
NTAMPAKA Justin (Melun)	30/04/2018
LEJARS Jean-Pierre (Livry-sur-Seine)	05/05/2018
HÉRET Janine (Brie-Comte-Robert)	29/05/2018



Les travaux d'entretien de la vigne ont repris avec une équipe motivée. Préparer un grand cru demande de nombreux efforts !

ARVAL

Après la taille intervenue début mars, le cycle de la végétation a repris à la vigne, les feuilles se développent et les premiers embryons de grappe apparaissent. Si nous sommes dorénavant à l'abri des gelées – en principe ! – la grêle est toujours un risque… Binages et traitements sont régulièrement effectués par les vignerons amateurs et bénévoles lors de matinées de travail conviviales. Quant au barbecue du 12 mai, cette année encore la météo était contre nous et c'est dans la salle Dumaine que les agapes ont eu lieu.

Les Vitraux



Un des vitraux en cours de réalisation (phase de masticage) qui? trouvera sa place dans le couloir de la future mairie, à suivre...

ALJEC



Le samedi 3 février, la compagnie du Damier du Mée-sur-Seine a joué la pièce « Secrets de Jardin » qui a remporté un vif succès, 130 personnes étaient présentes.

✔ Voyage des jeudis en Bourgogne

Après l'Alsace l'an passé, nous sommes allés cette fois en terres bourguignonnes, au fil des jours nous avons découvert Tonnerre avec notamment la fosse Dionne, lavoir circulaire alimenté par une rivière souterraine, Semur-en-Auxois, jolie petite ville médiévale dominée par son château ceinturé par l'Armançon, tout appris, ou presque, de la fabrication de l'époisses, des dragées de Flavigny, village typique escarpé avec sa remarquable crypte et arrêt à sa ferme auberge (ah la crème anglaise !).... et bien d'autres trésors bourguignons sans oublier la route des vins !

C. David pour les jeudis



Comité d'animation

✔ Loto

Grosse affluence le 10 mars dans la salle de l'ALJEC pour le loto organisé par le Comité d'animation : vélo, drone, téléviseur, overboard, entre autres, étaient à gagner et les participants n'ont pas lésiné sur l'achat de cartons pour multiplier leurs chances de repartir avec l'un de ces magnifiques lots. Encore une soirée réussie !



✔ Saint-Patrick

Le 17 mars, la voûte de la cave de la Villa du Nil – qui affichait complet – résonnait des accords de la musique celtique accompagnant la soirée de la Saint-Patrick. Chaude ambiance pour les convives tout au long du repas, avec en point d'orgue le désormais fameux irish coffee. Les bénévoles du Comité d'animation comme les participants étaient très satisfaits de ce succès.

Ph. Bailly



Le comité d'animation organise

le bric-à-brac annuel de Livry

le dimanche 16 septembre 2018

sur la place

Préparez vos cartons !

Nouvelles paroissiales



En mai, un grand ménage a été réalisé dans l'église, merci à tous ceux qui ont participé.

Tous les dimanches :
messe à 11h à l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Vaux-le-Pénil

Permanences d'accueil paroissial secteur de Vaux-le-Pénil / Livry-sur-Seine :

Lundi de 17h30 à 19h
Mercredi de 15h à 17h
Samedi de 10h à 12h

Chapelle Notre-Dame de la Paix
132 rue Charles-Jean Brillard
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél : 01 60 68 12 66 - eglise.vaux-livry@sfr.fr



Le 25 mars, entouré des paroissiens, le Père Claude Brodard a célébré la messe des Rameaux.

Livry festif



Carnaval



Musique, confetti, costumes, char, rires et même soleil étaient bien au rendez-vous de ce carnaval du 10 mars organisé conjointement par l'association des parents d'élèves indépendants de Livry-sur-Seine (APILS), l'ALJEC, le Comité d'animation et les services communaux. Le défilé a parcouru les rues de Livry en effectuant une pause au Foyer résidence « La Chesnaie » pour déguster des crêpes puis la journée s'est terminée par une animation pour les enfants et bien entendu le brûlage de Monsieur Carnaval. Rendez-vous l'année prochaine pour la construction du nouveau char…



Concert

En mars, les élèves de maternelle nous ont conviés à un concert en collaboration avec leurs « maîtresses » et les orchestres de l'école de musique de Vaux-le-Pénil. Un très beau moment de chant, de convivialité et de découverte de nouveaux talents dans l'ensemble de cordes (cycle 1) de Marie-France Varnerto, l'ensemble de clarinettes ainsi que l'orchestre d'harmonie dirigés par Cécile Montbessoux. De « musique » de France Gall en passant par Daft Punk mais aussi Tchaïkovski, le répertoire était varié. Les très nombreux spectateurs étaient ravis de partager ce moment dans la salle de l'ALJEC prêtée pour l'occasion.

E. Decante



Les élèves de moyenne et grande section de maternelle accompagnés de musiciens de l'école de musique de Vaux-le-Pénil en pleine représentation devant leurs parents ébahis.

Mairie de Livry-sur-Seine tél : 01 60 68 25 83
courriel : mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr
site internet : www.livry-sur-seine.fr
site de l'agglomération Melun Val de Seine :
www.melunvaldeseine.fr
Imprimé par Imprilith, 77310 Pringy